

Le 8 mars 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 8 mars 2010, à 20 h, à laquelle séance étaient présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau

M. Steve Leclerc

M<sup>me</sup> Lise Garneau

M. Claude Brochu

M<sup>me</sup> Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Était aussi présent M. Michael Schmouth, directeur général et greffier adjoint.

### **Prière**

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

### **Adoption de l'ordre du jour**

**75-2010** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

### **Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 22 février 2010**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, le secrétaire de la séance est dispensé d'en faire la lecture.

**76-2010** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2010.

### **Approbation des dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements**

**77-2010** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites aux listes sélectives des déboursés pour la période se terminant le 28 février 2010, à la liste des comptes fournisseurs émise le 3 mars 2010, ainsi qu'au journal des salaires du mois de février 2010, totalisant une somme de 653 151,84 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 814 996,19 \$.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Adoption – Règlement numéro 3-2010 visant à modifier le règlement numéro 2-2010 établissant la tarification pour l'année 2010**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné à la séance ordinaire du 22 février 2010;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu le projet de règlement numéro 3-2010 au moins deux jours juridiques avant la présente séance, l'avoir lu et renoncer à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

**78-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le règlement portant le numéro 3-2010, visant à modifier le règlement numéro 2-2010 établissant la tarification pour l'année 2010, soit adopté tel que rédigé et déposé au Livre des règlements de la Ville.

**Adoption – Premier projet de règlement numéro 4-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'établir les prescriptions particulières aux zones mixtes et afin de créer la zone Mx1 à même une partie de la zone Pa15**

**79-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le premier projet de règlement numéro 4-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'établir les prescriptions particulières aux zones mixtes et afin de créer la zone Mx1 à même une partie de la zone Pa15, soit adopté tel que rédigé.

**Premier projet de règlement numéro 4-2010 – Délégation de pouvoir - Assemblée publique de consultation**

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

**80-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉLÉGUER à M<sup>me</sup> Danielle Caron, greffière, le pouvoir de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 4-2010.

**Adoption – Premier projet de règlement numéro 5-2010 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rb64 et de modifier les normes d'implantation et les caractéristiques d'un bâtiment principal dans la zone Rb64, et visant à modifier le règlement de lotissement numéro 22-90 afin de changer les normes relatives aux culs-de-sac**

**81-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le premier projet de règlement numéro 5-2010, visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'agrandir la zone Rb64 et de modifier les normes d'implantation et les caractéristiques d'un bâtiment principal dans la zone Rb64, et visant à modifier le règlement de lotissement numéro 22-90 afin de changer les normes relatives aux culs-de-sac, soit adopté tel que rédigé.

**Premier projet de règlement numéro 5-2010 -  
Délégation de pouvoir - Assemblée publique de consultation**

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

**82-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉLÉGUER à M<sup>me</sup> Danielle Caron, greffière, le pouvoir de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 5-2010.

**Développement d'un système expérimental de fertilisation de saules à partir de boues des étangs aérés et des matières organiques putrescibles – Offre de services de *Biopterre - Centre de développement des bioproduits***

**83-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services de *Biopterre – Centre de développement des bioproduits*, relative au développement d'un système de fertilisation de saules à partir de boues des étangs aérés et de la disposition des andains des résidus domestiques issus de la collecte à trois voies, le tout tel que décrit à la proposition soumise en date du 1<sup>er</sup> mars 2010;

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense de 7 250 \$, toutes taxes en sus, payable à même un emprunt de 7 820,94 \$ (coût net) au fonds de roulement de la Ville, remboursable sans intérêt, au moyen de trois versements annuels égaux et consécutifs, comme suit :

8 mars 2011	2 606,98 \$
8 mars 2012	2 606,98 \$
8 mars 2013	2 606,98 \$

QUE les remboursements au fonds de roulement soient payés soit par le surplus libre de la Ville soit par les sommes prévues à cette fin aux prévisions budgétaires de l'année où le versement est dû. Le conseil municipal pourra toutefois, par résolution, modifier à la hausse le montant desdits versements afin de rembourser par anticipation ledit emprunt;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je soussigné, Michael Schmouth, directeur général et greffier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au fonds de roulement de la Ville.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Réaménagement de la route 230 entre la rue du Verger et la 1<sup>re</sup> rue Poiré – Services professionnels en ingénierie – Travaux additionnels – Modification de la résolution numéro 61-2010**

**84-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE REMPLACER le deuxième alinéa de la résolution numéro 61-2010, adoptée lors de la séance ordinaire du 22 février 2010, par le suivant :

*DE DÉCRÉTER, à cette fin, des dépenses forfaitaires respectives de 4 000 \$ et 13 989 \$, et des dépenses approximatives de 1 933 \$ et 5 050 \$, basées sur les taux horaires précisés à la proposition, toutes taxes en sus, payables à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 13-2009;*

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même le règlement d'emprunt numéro 13-2009.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

### **Évaluation d'une propriété de la Ville – Services d'un évaluateur agréé**

**85-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme Évimbec Itée, évaluateurs agréés, dans un courriel daté du 25 février 2010, relativement à la réalisation d'une évaluation du bâtiment de la Ville de La Pocatière, portant le numéro 155, du Parc-de-l'Innovation, connu comme l'incubateur industriel ou le Carrefour de la nouvelle économie (CNE);

DE DÉCRÉTER à cette fin une dépense maximale de 2 200 \$, toutes taxes en sus;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

### **Services en horticulture – Contrat de M. Pierre Saindon**

**86-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que libellés, les termes du contrat à être signé avec M. Pierre Saindon, de La Pocatière, concernant les travaux qu'il réalisera entre le 10 mars 2010 et le 28 octobre 2010, dans le cadre du plan d'action 2010 du Comité d'embellissement de la Ville;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Société historique de la Côte-du-Sud – Soutien financier de la Ville –  
Protocole d'entente**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'encourager la mission de la Société historique de la Côte-du-Sud, particulièrement pour le maintien et la gestion du centre régional d'archives;

CONSIDÉRANT que la participation financière de la Ville de La Pocatière est essentielle pour consolider le fonctionnement de cette institution;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de préciser la nature du soutien et de s'entendre sur les résultats mesurables souhaités annuellement par la Ville de la part de la Société;

**87-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les termes du protocole d'entente identifiant le soutien financier consenti par la Ville de La Pocatière à la Société historique de la Côte-du-Sud, soit une somme de 5 000 \$ pour l'année 2010;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M<sup>me</sup> Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Servitude de tolérance en faveur d'un bâtiment situé au 401, 4<sup>e</sup> rue Dionne**

CONSIDÉRANT que la toiture de la résidence portant le numéro 401, 4<sup>e</sup> rue Dionne empiète sur une partie de la rue Dionne;

CONSIDÉRANT que la propriétaire de l'immeuble souhaite régulariser cette situation;

**88-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière consente une servitude de tolérance permettant de maintenir la partie de la toiture de la résidence érigée au 401, 4<sup>e</sup> rue Dionne, qui empiète sur une partie de la rue Dionne connue et désignée au cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant une partie du lot 209-1 contenant en superficie 8,8 mètres carrés;

QUE cette servitude soit consentie sans autre considération que le service qu'elle procure à l'immeuble où est érigée ladite résidence;

QUE le projet de contrat préparé par M<sup>e</sup> Yves Lévesque, notaire, soit accepté tel que rédigé;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer ledit acte, pour et au nom de la Ville, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Enseignes de la Ville – Cessions de droits d'usage en faveur de la Ville**

CONSIDÉRANT que la Ville procède à l'implantation d'enseignes d'identification et de signalisation sur son territoire;

CONSIDÉRANT que certaines enseignes se retrouvent sur des propriétés privées et qu'il y a lieu de signer une entente avec les propriétaires de ces dernières;

**89-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière accepte les cessions de droits d'usage consenties en sa faveur par La Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anne, l'Office municipal d'habitation de La Pocatière, Les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Gouvernement du Québec du chef du MAPAQ, et la compagnie 1863-8221 Québec inc., respectivement sur des parcelles de terrain connues et désignées au cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, comme étant une partie du lot 240-1, une partie du lot 242-3, une partie du lot 78-2, une partie du lot 246-8-2 et une partie du lot 951;

QUE ces cessions de droits d'usage soient consenties à titre gratuit;

QUE les projets de contrats préparés par M<sup>e</sup> Louis Garon, notaire, soient acceptés tels que rédigés, contenant les clauses usuelles à ce type d'acte, dont la dispense de fournir caution et de faire état;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer lesdits actes, pour et au nom de la Ville, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville - Ententes et partenariats**

**90-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE RATIFIER les ententes et partenariats conclus par les Services récréatifs, culturels et communautaires en regard de la Programmation Hiver 2010, de la Programmation spéciale de la relâche « Un fun blanc », de l'animation d'ateliers et de soutien à la promotion 2010, le tout tel que décrit aux fiches synthèses de M<sup>me</sup> Josée Rivest, directrice des SRCC, datées du 3 mars 2010;

D'AUTORISER le paiement des engagements financiers contractés par la Ville aux termes de ces ententes et partenariats;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

### **Sollicitation d'offres de services – Enlèvement des ordures à la Maison régionale touristique du Bas-Saint-Laurent**

**91-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, les documents de sollicitation d'offres de services pour l'enlèvement des ordures à la Maison régionale touristique du Bas Saint-Laurent, d'avril à novembre 2010, et d'autoriser M<sup>me</sup> Danielle Caron, greffière, à procéder à la publication de cette sollicitation.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la parution de la sollicitation d'offres de services, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Pacte rural de la MRC de Kamouraska – Demande de financement – Projet Aménagement et signalisation de deux tronçons cyclables en contexte urbain**

CONSIDÉRANT que la Ville projette d'aménager une voie cyclo-pédestre éclairée sur l'emprise nord de la route 230, entre la 1<sup>re</sup> rue Poiré et la rue du Verger;

CONSIDÉRANT que la Ville entend aussi installer une signalisation le long du lien cyclable qui traverse le terrain de l'Évêché pour relier les routes 230 et 132;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ces projets contribuera incontestablement à faciliter et sécuriser la circulation cycliste et, par le fait même, à améliorer la sécurité des utilisateurs;

CONSIDÉRANT que le plan stratégique de la MRC de Kamouraska note l'importance d'offrir une piste cyclable de qualité sur son territoire;

CONSIDÉRANT que l'appui financier du Pacte rural est nécessaire à la réalisation de ces travaux;

**92-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière dépose auprès de la MRC de Kamouraska une demande d'aide financière dans le Pacte rural pour la réalisation de son projet *Aménagement et signalisation de deux tronçons cyclables en contexte urbain*;

QUE M. Jean-François Lamarre, régisseur des immeubles et équipements municipaux, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent – Programme de soutien financier en loisir 2009-2010**

**93-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière dépose auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent une demande dans le cadre du Programme de soutien financier en loisir 2009-2010, en regard de la réalisation du projet *Programmation spéciale de la relâche scolaire 2010 « Un fun blanc »*;

QUE M<sup>me</sup> Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Programme Desjardins Jeunes au travail - Demande de subvention**

CONSIDÉRANT que les caisses populaires Desjardins offrent des subventions aux employeurs de leur territoire pour la création d'emplois d'été pour étudiants;

CONSIDÉRANT que la Ville doit combler, par l'embauche d'étudiants, plusieurs postes saisonniers pour assurer les services en matière de loisir;

**94-2010** **IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à présenter à Projektion 16-35/Carrefour jeunesse-emploi du Kamouraska, gestionnaire du Programme, une demande de subvention dans le cadre du Programme Desjardins jeunes au travail, en vue de combler certains postes d'emploi par des étudiants à la saison estivale 2010;

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Rivest à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

### **Fête nationale 2010 – Autorisations**

**95-2010** **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation, à formuler, au nom du comité de la Fête nationale, une demande d'assistance financière auprès du Mouvement National des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale 2010;

D'AUTORISER le comité de la Fête nationale à utiliser, le 24 juin prochain, les terrains adjacents au Centre Bombardier et à l'aréna municipal, pour les activités de la Fête nationale 2010, de même que le terrain de baseball pour déployer des feux d'artifice devant être faits par un artificier professionnel, selon les normes en pareil domaine et aux conditions stipulées par l'assureur de la Ville, le cas échéant, et de permettre la sortie, à cette occasion, de pompiers et de camions du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, afin de participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de l'événement.

### **Proclamation - Semaine québécoise des adultes en formation**

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des adultes en formation se veut être une grande fête des apprenants;

CONSIDÉRANT l'importance cruciale de l'éducation et de la formation continue pour le développement d'une citoyenneté active, l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, l'emploi et la croissance économique;

CONSIDÉRANT que les municipalités doivent viser, dans leurs actions, à créer un contexte qui mobilise les citoyens, les institutions et les partenaires socioéconomiques vers la valorisation de l'apprentissage, le développement des talents, de l'innovation et de la création, ainsi que le transfert des compétences;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Ville de La Pocatière de s'approprier sa vocation de Ville du savoir et d'en assurer la valorisation, la promotion, le soutien et l'accessibilité;

Je, Sylvain Hudon, à titre de maire et au nom du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, proclame la semaine du 20 au 26 mars 2010 *Semaine québécoise des adultes en formation* sur le territoire de la Ville de La Pocatière, sous le thème « Apprendre, ça vaut le coup ! », et, ce faisant, encourage la population à participer aux activités soulignant l'importance de développer une culture de l'apprentissage partagée



par l'ensemble de la collectivité ainsi qu'aux activités de reconnaissance envers les adultes apprenants.

Sylvain Hudon, maire  
Le 9 mars 2010

**Politique de gestion des conditions de travail  
du personnel de direction 2007-2012 – Addenda**

**96-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tels que rédigés, les termes de l'addenda à la *Politique de gestion des conditions de travail du personnel de direction de la Ville de La Pocatière 2007-2012*;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit addenda, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile et nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Cégep de La Pocatière – Séminaires  
Développement organisationnel et ressources humaines**

**97-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Louise Dussault, greffière de la Cour municipale commune de la Ville de La Pocatière, et M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à participer, respectivement, à dix et six séminaires en *Développement organisationnel et ressources humaines*, offerts par le Service de formation continue du Cégep de La Pocatière, entre avril 2010 et mars 2011;

QUE les frais encourus par M<sup>me</sup> Dussault et M. Desjardins pour participer à ces séminaires, le cas échéant, leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Cégep de La Pocatière – Formation  
Gestion du stress, du temps et des priorités**

**98-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M<sup>me</sup> Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation, et M<sup>me</sup> Isabelle Taillefer, conseillère aux communications et aux ressources humaines, à participer à la formation *Gestion du stress, du temps et des priorités* offerte par le Service de formation continue du Cégep de La Pocatière, à l'hiver 2010;

QUE les frais encourus par M<sup>mes</sup> St-Hilaire et Taillefer pour participer à cette formation, le cas échéant, leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Association des Professionnels à l'Outillage Municipal –  
Édition 2010 de la rencontre annuelle**

**99-2010** IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M. Stéphane Roy, contremaître aux Travaux publics, à participer à l'édition 2010 de la Rencontre annuelle de l'Association des professionnels à l'outillage municipal, qui aura lieu à Québec les 10, 11 et 12 juin prochain;

QUE les frais encourus par M. Roy pour participer à cette activité lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussigné, Michael Schmouth, directeur général et trésorier adjoint de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Michael Schmouth  
Directeur général et trésorier adjoint

**Autres sujets**

Aucun sujet n'est ajouté.

**Période de questions des membres du conseil municipal**

Aucune question de la part des membres du conseil municipal.

**Période de questions des contribuables**

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Éclaircissement sur les projets de règlement numéros 4-2010 et 5-2010
- ✓ Taxe spéciale pour le Centre Bombardier
- ✓ Coût pour l'embauche d'horticulteurs
- ✓ Compost provenant des matières organiques
- ✓ Centre Bombardier - Départ de M<sup>me</sup> Annie Hodgson
- ✓ Commentaire négatif sur la salle Desjardins (vision en angle)
- ✓ Projet de vente de l'incubateur industriel (CNE)

**Levée de la séance**

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

**100-2010** IL EST PROPOSÉ par M<sup>me</sup> la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 35